

GENNEVILLIERS

UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE DE RÉOUVERTURE D'UN ESPACE INOCCUPÉ AVEC ET POUR LES HABITANTS

La Halle des Grésillons à Gennevilliers est un ancien marché couvert composé de béton et de verres, situé au cœur du quartier prioritaire des Grésillons. Construite dans les années 1980, cette grande halle fait partie du patrimoine architectural remarquable du 20ème siècle de la ville. Après une quinzaine d'années d'inoccupation, elle réouvre progressivement au public, depuis le début de l'année 2019, à travers une démarche sociale et urbaine expérimentale.

Souhaitant attribuer une nouvelle fonction à l'ancien marché, la commune de Gennevilliers aspire à redonner vie aux 3000 m2 de surface inoccupée, en ouvrant la Halle des Grésillons sur l'espace public et l'environnement commercial du quartier. L'ambition du projet est de mobiliser cette ressource foncière comme levier de développement local pour redynamiser le quartier et son cadre de vie. En raison de l'enclave urbaine que la Halle induit depuis sa fermeture, l'objectif consiste également à relier les espaces entre eux et recréer des échanges, en particulier avec le Théâtre de Gennevilliers, situé à proximité immédiate. *Réouvrir ce lieu, c'est aussi, en quelque sorte, recoudre la ville*, formule Gonéry Libouban, directeur des affaires culturelles à la ville. Comment toutefois, réouvrir cet espace pour créer de nouvelles interactions ? S'assurer de répondre aux spécificités et aux besoins locaux ? Dans un contexte où les quartiers prioritaires sont impactés par un phénomène de vacance immobilière et commerciale, la volonté de réactiver un espace aussi vaste qu'une ancienne halle marchande n'est pas sans embûche.

Le choix de l'expérimentation à contre-courant des projets urbains

Après avoir préparé une candidature répondant à l'appel à projet « Inventons la Métropole du Grand Paris », la municipalité a finalement préféré s'engager au sein du projet « La Preuve par 7 », portée par l'association Notre Atelier Commun. Initiée par l'architecte Patrick Bouchain - grand prix d'urbanisme 2019 -, « La Preuve par 7 » se conçoit comme une démarche d'urbanisme et d'architecture expérimentale qui accompagne les projets urbains, et qui s'inscrit dans une approche singulière de la participation citoyenne. Comme Gonéry Libouban le rappelle : *il semblait intéressant de lancer une expérimentation citoyenne de réappropriation de cette Halle, plutôt que se lancer dans un appel à projet de la Métropole du Grand Paris qui conduirait des promoteurs et investisseurs à réaliser un projet standard.*

La requalification d'un espace vacant au coeur d'un quartier populaire, aspirant à développer les dynamiques sociales et économiques endogènes par la mise en oeuvre de projets participatifs, reste effectivement encore aujourd'hui en dehors des pratiques conventionnelles, où les finalités financières peuvent prendre une place importante.

Une Maison des projets comme lieu de participation citoyenne

Début 2019, « La Preuve par 7 » ouvre une Maison des projets, se traduisant par une permanence temporaire, à proximité de la Halle (Place Indira Gandhi) dans une ancienne boutique, pour que les habitants puissent contribuer à l'élaboration du projet. De nombreuses rencontres, débats et ateliers ont ainsi été mis en place pour identifier les envies et besoins locaux. *Ce que « La Preuve par 7 » proposait était non pas une consultation classique, mais une participation citoyenne basée sur un autre principe. Si les habitants ont des idées, c'est très bien, il faut qu'ils puissent les concrétiser par eux-mêmes. Si quelqu'un est porteur de projet, qu'il puisse participer à tout le processus : de la création de la structure jusqu'à l'occupation des lieux*, rapporte Gonéry Libouban. En l'occurrence, « La Preuve par 7 » s'interrogeait sur la façon de mener des projets d'équipements en s'adaptant aux singularités locales et en permettant des appropriations individuelles et collectives. Parmi l'ensemble des événements réactivant l'ouverture de l'espace, deux figurent comme ceux ayant offert une visibilité spécifique à l'édifice : le carnaval de Gennevilliers et l'exposition Trésors de Banlieues. A l'occasion de la préparation du traditionnel carnaval de Gennevilliers, les services municipaux ont mis à disposition la Halle des Grésillons aux habitants, notamment pour la fabrication des chars. Et l'exposition Trésors de Banlieues, d'octobre à novembre 2019, présentait près de 260 œuvres prêtées par des collectivités de banlieue parisienne et au-delà. Ces événements ont rendu davantage visible le lieu et permis d'explorer son potentiel par les usages.

Faire place à l'urbanisme transitoire : l'entrée de la coopérative Plateau Urbain

Afin de poursuivre l'expérimentation des usages dans la Halle, la coopérative Plateau Urbain a été chargée de la gestion des espaces privatifs, via une occupation temporaire du domaine public pour 3 ans renouvelable. Spécialisée dans les projets transitoires, cette coopérative devrait endosser, début 2021, le rôle de gestionnaire des espaces dédiés aux futurs occupants : acteurs économiques, sociaux et culturels. Ils prendront place dans les conteneurs laissés lors de l'exposition Trésors de Banlieues. Cette occupation temporaire devrait permettre aux porteurs de projets d'expérimenter des activités avant de les pérenniser. Tandis que le programme collectif s'orientait autour de la thématique de l'alimentation durable (exemple du projet de champignonnière), la période de la COVID-19 a rebattu quelque peu les cartes, ouvrant potentiellement la voix à un nouveau processus de participation citoyenne qui s'adaptera aux aspirations actuelles, au travers d'un partage « public/privé/associatif » des espaces. Du côté des dimensions socioculturelles, Gonéry Libouban aspire évidemment à ce que la culture soit un levier d'appropriation de la Halle et de portage des droits culturels pour le territoire qui l'entoure.

Contact :

Gonéry Libouban, directeur des affaires culturelles : gonery.libouban@ville-gennevilliers.fr
